

CG flash

TITRES-SERVICES

Lettre trimestrielle de La Centrale Générale-FGTB | P910643

**CENTRALE
GÉNÉRALE-FGTB
PLUS QUE JAMAIS**

OÙ EST LA SIMPLIFICATION ?

Le gouvernement dit vouloir simplement « simplifier les règles administratives » dans le cadre du travail à temps partiel. Mais ces changements et leurs conséquences vont plutôt complexifier la vie de nombreux travailleurs et précariser encore un peu plus leurs conditions de travail.

Voici un aperçu de ce qui attend les travailleurs à temps partiel:

Aujourd'hui	Demain, si on ne fait rien...	
Actuellement le règlement de travail reprend tous les jours, les heures de travail: l'heure de début et de fin de la journée de travail, les pauses et les jours d'interruption réguliers du travail.	Le règlement de travail ne reprendrait plus qu'une « fourchette » pour les heures de travail, les jours de prestations ainsi que pour la durée journalière.	= du flou et de l'incertitude
Les horaires de travail doivent être communiqués au moins 5 jours à l'avance (voire 15 jours à l'avance dans certains secteurs où cela a été négocié avec les partenaires sociaux).	Les horaires devraient être communiqués au moins 1 jour à l'avance.	= 24h chrono pour s'organiser
Les travailleurs à temps partiel qui effectuent des heures en plus que leur régime de travail (des heures complémentaires) perçoivent un sursalaire au-delà des trois premières heures par semaine.	Pas de sursalaire pour les heures complémentaires. Seules les heures effectuées au-delà d'un régime de travail temps plein pourraient donner droit à un sursalaire.	= la porte ouverte aux abus des employeurs

CONVAINCU DU DÉSASTRE PROGRAMMÉ?

Rejoignez-nous à la manifestation
du mardi 24 mai 2016
11h00
Gare du Nord à Bruxelles

**Plus nous serons nombreux,
plus nous serons forts.**

**PAS TOUCHE
AUX 38H!**

**ON N'EST PAS
DES ELASTIQUES**

**24.05
MANIFESTATION NATIONALE**

**MANIFESTATION NATIONALE
MARDI 24 MAI - 11h - BRUXELLES**
REJOIGNEZ LA RÉSISTANCE SYNDICALE !
STOP À LA RÉGRESSION SOCIALE !

FGTB
Ensemble, on est plus forts

VOUS TRAVAILLEZ À TEMPS PARTIEL... MAIS ALORS, QUI VA GARDER LES ENFANTS ?

Si vous travaillez à temps partiel dans le secteur des titres-services avec un horaire variable, vous risquez bien d'être amené à vous poser cette question de plus en plus souvent. Vous aviez prévu de garder vos enfants mercredi après-midi ? Peut-être même aviez-vous prévu d'aller avec eux à la piscine ou au parc ? Ils risquent d'être déçus et vous dans l'embarras. En effet, si le projet de loi du ministre de l'emploi Kris Peeters passe, votre employeur pourra vous prévenir la veille que vous devez travailler le lendemain. Autant dire à la dernière minute. Pour les parents qui doivent jongler avec les horaires des enfants, du conjoint, de la garderie et de la baby-sitter, c'est un véritable enfer qui s'annonce.

Mais en dehors du problème des enfants, se pose aussi la question pour les travailleuses et les travailleurs qui sont de plus en plus nombreux à devoir combiner deux emplois à temps partiel. Comment arriveront-ils encore à jongler avec deux horaires si les deux sont susceptibles d'être modifiés jusqu'à la dernière minute ?

Pourquoi une telle mesure ?

Le gouvernement prétend vouloir 'moderniser et simplifier la réglementation'. Pour nous, il complexifie simplement la vie des travailleurs en leur imposant une flexibilité difficilement compatible avec la vie privée. En outre, le gouvernement s'en prend ici une fois de plus clairement aux femmes, qui sont plus nombreuses à être occupées à temps partiel. Rarement par choix, souvent par nécessité.

Pas d'accord ?

Cette mesure fait partie d'un paquet d'autres mesures du même genre. Cette soi-disant modernisation du travail, ne nous apporte rien de positif. Pire, pour la Centrale Générale-FGTB, c'est au contraire une régression. C'est contre cette mesure et les autres que nous nous insurgons. Nous disons stop au gouvernement. Il va trop loin dans le détricotage gratuit et totalement inefficace de nos conditions de travail. Si vous aussi, vous vous opposez à cette flexibilité démesurée, rejoignez-nous à la grande manifestation organisée le 24 mai prochain par le front commun syndical. C'est ensemble que nous ferons bouger les choses.

VENEZ DIRE STOP AU GOUVERNEMENT LE 24 MAI

Vous aussi, vous trouvez que ça suffit, qu'il est grand temps que le gouvernement arrête cette mise à mort de nos acquis sociaux ?

La grande manifestation nationale du 24 mai prochain doit être une réussite. Vous aussi, vous devez vous battre pour vos droits. Vous ne voulez pas subir les décisions du gouvernement ? Alors venez le crier avec nous.

Rendez-vous le mardi 24 mai 2016 - 11h00 Gare du Nord à Bruxelles

Comme beaucoup de mamans, je travaille à temps partiel. Cela me permet d'être là pour mes enfants le mercredi après-midi. Si cela devait changer, j'aurais un gros problème. Mes moyens sont déjà assez limités comme ça. Je constate que nous n'avons plus notre mot à dire sur rien et là où avant on adaptait le travail à l'homme, aujourd'hui, c'est l'homme qui doit s'adapter au travail. Et si on refuse, on s'expose au licenciement ou à des sanctions.



Vanessa travailleuse à temps partiel dans les titres-services

**PAS TOUCHE
AUX 38H!**

**ON N'EST PAS
DES ELASTIQUES**

**24.05
MANIFESTATION NATIONALE**

**MANIFESTATION NATIONALE
MARDI 24 MAI - 11h - BRUXELLES**
REJOIGNEZ LA RÉSISTANCE SYNDICALE !
STOP À LA RÉGRESSION SOCIALE !

FGTB
Ensemble, on est plus forts

